



NEWSLETTER DE L'ÉNERGIE
SERVICE DE L'ÉNERGIE ET
DE L'ENVIRONNEMENT

Une communication renforcée en 2026

Chères lectrices, chers lecteurs,

Ce semestre, le SENE renforce sa communication auprès du grand public. Ainsi, une grande campagne multicanaux sera menée ces prochains mois. Organisée en différentes vagues, elle sera principalement diffusée via les médias locaux.

Le site ne.ch faisant peau neuve, nous en avons profité pour repenser la présentation des informations relatives à la thématique de l'énergie. Ainsi, désormais, les contenus sont accessibles via quatre espaces correspondant aux besoins des propriétaires, des communes, des entreprises et de nos partenaires professionnels.

Enfin, cette année, nous serons présents au Salon de l'immobilier neuchâtelois (SINE) à plusieurs titres. Premièrement en étant à disposition des visiteurs sur le stand cantonal (No 80) les deux premiers jours du salon, soit les 22 et 23 avril. Mais aussi en étant partenaire du Forum GO2050. Enfin, nous interviendrons dans le cadre du Forum du

Logement qui cette année sera consacré aux propriétaires de bâtiments patrimoniaux dans le cadre du programme RÉNO-NE.

Bonne lecture !

Rappels des échéances légales de mise en conformité

- Les locaux chauffés des bâtiments d'habitation construits avant 1990 doivent être équipés, d'ici au 1^{er} mai 2026, de dispositifs permettant de fixer pour chacun d'eux la température ambiante indépendamment et de régler cette dernière automatiquement. Ainsi, en vertu de l'article 40, alinéa 7 du Règlement d'exécution de la loi cantonale sur l'énergie (RELCEn), les pièces chauffées doivent être équipées de sondes d'ambiance pour régler le chauffage au sol ou de vanne thermostatique pour le(s) radiateur(s).
 - Dès le 1^{er} janvier 2030, l'utilisation de chauffages électriques fixes à résistance dans les bâtiments sera proscrite, idem pour les chauffe-eaux électriques centralisés dans les bâtiments d'habitation. Ce en vertu des articles 54 et 55 de la loi cantonale sur l'énergie (LCEn). Plus d'information [sur la page dédiée](#).
-

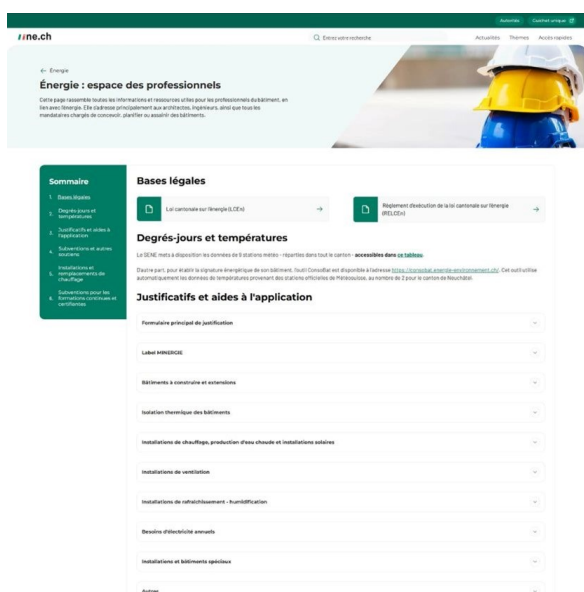
Sommaire

- Nos pages internet font peau neuve
- Campagne de promotion du Programme Bâtiments
- Formation partenaire GSP certifié

- Nouvelle formation continue EPFL : intégration du photovoltaïque à l'enveloppe du bâtiment (BIPV)
- Agenda

Nos pages internet font peau neuve

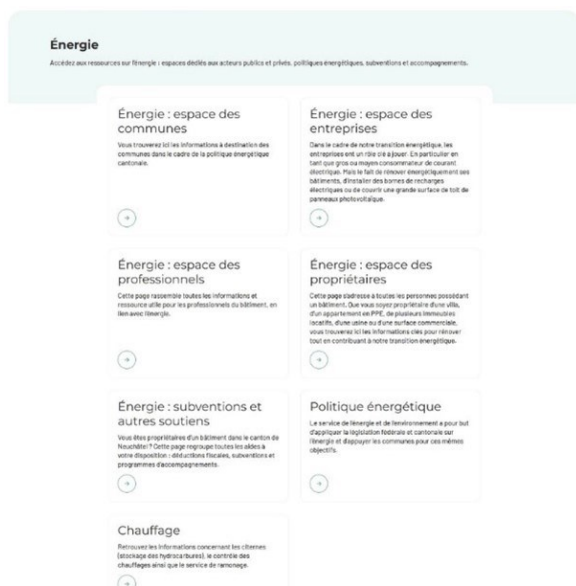
Espace des professionnels



Cette page se veut une boîte à outils pour les professionnels qui œuvrent au quotidien pour réduire l'impact climatique de nos bâtiments. Elle regroupe différents contenus, dont la page « Justificatifs et aides à l'application », très consultée jusqu'à présent. Nous l'avons enrichie de nouvelles informations. Nous recevons volontiers vos suggestions pour améliorer encore son contenu à InfoEnergie@ne.ch.

[Consulter la page](#)

Autres espaces et pages



Outre celui dédié à nos partenaires « pros », nous avons aussi dédié des espaces aux besoins d'autres publics. Ainsi, des pages consacrées aux propriétaires, aux communes et aux entreprises ont été créées.

Vers les pages « énergie »

Pages « subventions et autres soutiens »



Sur cette page sont regroupées toutes les aides à disposition des propriétaires : subventions cantonales et fédérales, conseils gratuits et accompagnement ainsi que les déductions fiscales. Là aussi, vos remarques sont les bienvenues. Cette page va encore évoluer, nous allons notamment ajouter la nouvelle subvention aux « batteries photovoltaïques » sur l'infographie.

Consulter la page

Campagne de promotion du Programme Bâtiments



Ces prochaines semaines sera lancée une campagne mettant en avant le "Bonus à la performance de l'enveloppe" (mesure IP14 du Programme Bâtiments). Puis, dans une seconde phase, la mesure IP19 « Installation d'un premier réseau de distribution de chaleur », tout en rappelant l'échéance du 01.01.2030 pour le remplacement des installations de chauffage dit électrique (voir plus haut).

Formation partenaire GSP certifié



Le GSP organise chaque année des formations sur les pompes à chaleur. Onze modules sont disponibles, dont deux nouveaux :

- Module 7 : PAC sur radiateurs, ça fonctionne !
- Module 11: PAC sur immeuble collectif existant

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter directement le Centre de formation du GSP pour la Suisse romande à info@pac.ch ou au tél. 024 426 02 11.

[S'inscrire maintenant](#)

Nouvelle formation continue EPFL : intégration du photovoltaïque à l'enveloppe du bâtiment (BIPV)



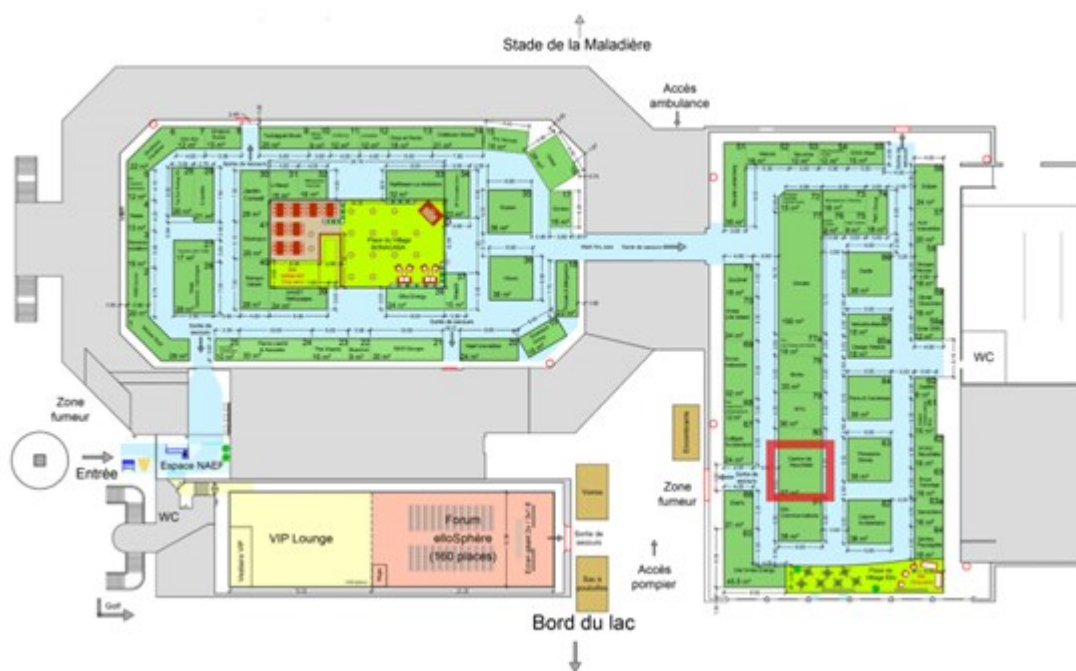
En remplacement du CAS éponyme, cette nouvelle certification sera dispensée en français les 29 mai, 5 juin et 12 juin. Elle permet l'obtention de 1 crédit ECTS, délivré par l'EPFL : « Intégration du photovoltaïque à l'enveloppe du bâtiment : conception, caractéristiques des produits et cadre réglementaire ».

Public concerné : toute personne impliquée dans les domaines de l'architecture, de l'ingénierie, de la construction, de la gestion de l'énergie ou de la recherche, et intéressée par le sujet.

[Consulter le programme de la formation](#)

Agenda

22 et 23 avril 2026



14h30 – 21h00

Stand No 80

LE SENE AU SINE

**Venez nous retrouver au stand No 80 du Canton de Neuchâtel
au Salon de l'immobilier neuchâtelois (SINE)**

Cette année, Neuchâtel un canton à vivre et les communes neuchâteloises partageront le stand du Canton de Neuchâtel avec d'autres services cantonaux. Les deux premiers jours du salon, la section énergie du SENE sera présente pour répondre aux questions des visiteurs. Profitez de cette occasion pour nous rencontrer et nous soumettre vos projets.

[Plus d'informations](#)

23 avril 2026

15h00 – 16h30

ello Sphère

FORUM GO2050

Les bâtiments bas carbone

Nous sommes partenaires de ce forum, sur lequel nous interviendrons avec la thématique « Rénover pour décarboner »

Plus d'informations

22 mai 2026

11h45 – 13h45

Laténium

Save the date

LUNCH-ENERGIE

Remplacement des systèmes de chauffage électrique

Plus d'informations suivront, mais les inscriptions sont d'ores et déjà possibles.

Nombre de places limité

S'inscrire maintenant

12 juin 2026



8h30 – 17h00

Ville de Neuchâtel

JOURNÉE DE FORMATION

Mandataire patrimoine énergie RÉNO-NE

Dernière date de l'année. La session du 8 mai a été reportée au 12 juin.

Suivre cette formation d'une journée permet de figurer sur la liste cantonale des mandataires patrimoine-énergie RÉNO-NE. Ainsi, il est possible pour les architectes inscrits au registre neuchâtelois ou aux expert-e-s CECB d'être mandaté-e-es par des propriétaires de bâtiments patrimoniaux soutenus dans le cadre du programme de subvention RÉNO-NE.

Le nombre de places étant limité, nous vous recommandons de vous inscrire sans tarder.

Le cours est également ouvert à toute personne désireuse de se former dans ce domaine.

[Obtenir plus d'informations et s'inscrire](#)

Service de l'énergie et de l'environnement

Rue du Tombet 24

2034 Peseux

T. 032 889 67 30

sene@ne.ch

[Mettre à jour vos préférences](#) ou [se désinscrire](#)

Cette newsletter vous a informé et inspiré ?

N'hésitez pas à la relayer !

Pas encore abonné-e : s'inscrire maintenant